

Annexe au règlement

Fair-Play

Championnats de France jeunes – ALBI 2026

- Les téléphones et appareils électroniques tels que les casques audios, les écouteurs, sont strictement interdits dans la salle de jeu sauf autorisation spécifique par l'arbitre en chef ;
- Les montres, de quelque type que ce soit, sont strictement interdites dans la zone de jeu ;
- Il peut être demandé à tout instant à un joueur ou une joueuse de montrer les différents objets en sa possession ;
- Les discussions ne sont pas autorisées dans la zone de jeu ;
- Les joueurs n'ont pas le droit de porter de couvre-chef ou de capuche ;
- Les spectateurs sont interdits dans la zone de jeu. Les seules personnes autorisées sont les joueurs et joueuses, les membres de l'organisation et de la FFE, ainsi que les personnes autorisées par l'arbitre en chef ;
- Des dispositifs de détections d'appareils électroniques sont utilisés dans le cadre de la compétition. Des scans aléatoires sont menés sur les joueurs et joueuses ayant gagné leur partie ou fait match nul. Des détections complémentaires sont également réalisées en début de chaque ronde ;
- Les retransmissions des parties enregistrées électroniquement sont diffusées avec décalage de 15 min sur les différentes plateformes.
- Une analyse détaillée des parties sera demandée pour expertise en cas de doute.

En cas de non-respect de ces règles du Fair-Play les joueurs et joueuses s'exposent aux sanctions prévues dans l'article 12.9 des règles du jeu de la FIDE.